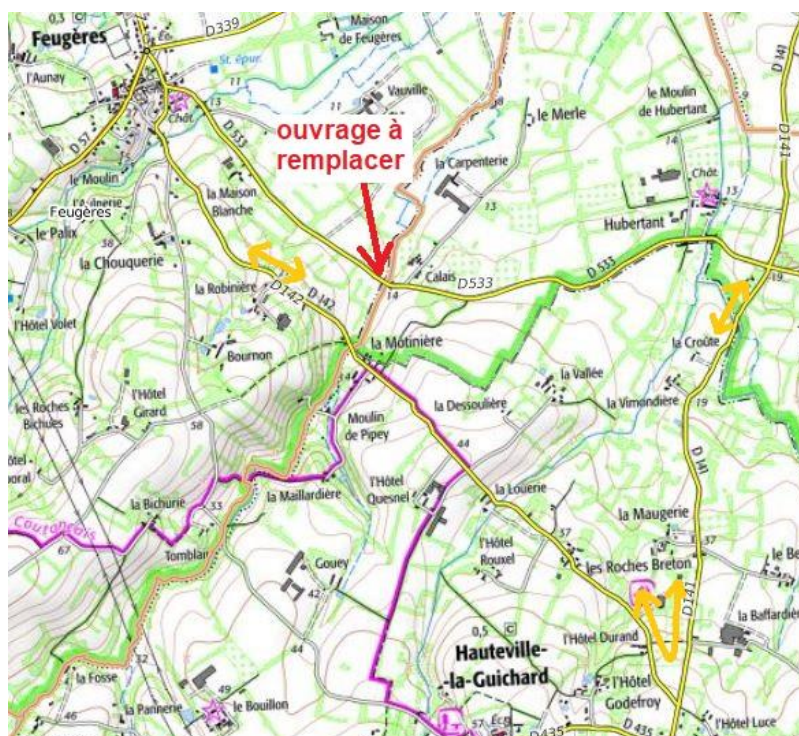


TRAVAUX SUR LA RD 533

CONFORTEMENT DU PONT CALAIS SUR LES COMMUNES DE FEUGÈRES ET LE LOZON À PARTIR DU 31 MARS 2026

Sur la RD 533, l'ouvrage au lieu-dit « Calais », situé sur la commune de Feugères, comporte des disjointements et des fractures du dalot en pierre constituant cet ouvrage. Il est donc nécessaire de le remplacer par un pont-cadre qui permettra de sécuriser l'ouvrage, maintenir l'écoulement du cours d'eau « La Venloue » et garantir la continuité écologique du milieu aquatique et de la faune grâce à la création d'un passage à faune.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise LTP LOISEL de Brécé, titulaire du marché, à compter du mardi 31 mars 2026 pour une durée d'un mois.



Afin de permettre sa réalisation dans les meilleures conditions techniques et de sécurité, la circulation de la RD 533 sera interdite et déviée par les RD 141 et RD 142 pendant toute la durée du chantier.

L'accès aux propriétés riveraines et aux commerces sera maintenu pendant toute la période des travaux. A la fin de ces derniers, la circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation en place.